

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : **électronique DU BUREAU DE CDA** du vendredi 2 mai 2025,

Président de séance : M. Nourédine DEBBICHE.

Présents : MM. Jean-François CHAPUZOT – Yohan GIMENEZ - Rémi LAURENT (par visio conférence) - Philippe PRUDHON.

Point des formations initiales en arbitrage (FIA), et état des candidatures en cours/à venir :

Situation de Anthony BOILLOT (Arc Gray)

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier

Suite à l'échec au 2^{ème} examen d'arbitre le dimanche 27 avril 2025 (rencontre Autrey les Gray 2 – Rioz Fc 4 en Départemental 3 groupe C,

Le Bureau de CDA décide l'élimination du candidat.

Notification par voie électronique avec copie club appartenance candidat arbitre.

Le président de la CDA,
Nourédine DEBBICHE

Le secrétaire de la CDA,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.